

Chers et chères collègues,

En dépit d'un scrutin indirect [1], les listes présidentielles ont subi un revers majeur aux élections du CA de SPC : elles n'ont remporté que 9 sièges, contre 10 sièges pour les listes [2] qui se sont présentées sur une base claire de rupture avec la politique de Sorbonne Paris Cité et avec les pratiques opaques et autoritaires qui ont émaillé son histoire [3] — qu'on songe par exemple aux statuts votés contre l'avis d'une grande partie des communautés universitaires. Ces dix élus sont donc porteurs d'une véritable alternative, nette et sans concession, à la continuité incarnée par les listes présidentielles.

Les responsables de SPC ont déployé une énergie considérable pour que les ComUE soient dotées d'une structure décisionnaire aussi peu démocratique que possible. Nous nous sommes donc présentés au CA de l'USPC en ayant pleinement conscience que les institutions sont agencées de façon qu'il soit impossible de les réformer de l'intérieur: il serait vain de chercher à gommer les défauts de SPC pour la rendre présentable.

Nous remercions les délégués d'avoir apporté leurs suffrages, en nombre, aux listes "Nous sommes l'Université" [4]. Ce résultat était espéré, mais inattendu. On aurait pu croire la communauté universitaire accablée et fataliste. Nous redoutions que les délégués se soient résignés à un vote légitimiste. Les résultats montrent qu'il n'en est rien. Confortés par le scrutin, nous sommes fermement décidés à porter la parole de la majorité de la communauté universitaire, en refusant que de nouvelles strates bureaucratiques se superposent à nos établissements. L'heure est venue de repenser autrement les coopérations académiques à l'échelle de l'Île-de-France entre des établissements à taille humaine. Il serait insensé, pour ce faire, de reconduire dans ses fonctions l'ancien président de SPC, parachuté sans appel à candidatures [5]. La défaite des listes présidentielles constitue un désaveu sans appel. Nous sommes prêts à assumer le changement de cap souhaité par la communauté universitaire. Nous défendrons, quoi qu'il arrive, une Université qui puisse remplir son rôle : conserver, transmettre, critiquer et créer les savoirs.

Les élus de la liste "Nous sommes l'Université"

[1] Cette élection s'est déroulée selon un processus complexe et peu transparent : double délégation, désignation des délégués selon des règles variables dans chaque établissement, personnels des organismes de recherche membres d'USPC privés de vote, attribution du nombre de délégués par établissement contestable, inégalité de traitement des enseignants-chercheurs de rang A et de rang B, *etc.* Le scrutin indirect par l'exemple: à Paris 3, la liste favorable à la ComUE a obtenu, il y a quelques mois, 50% des voix chez les enseignant-chercheurs; elle s'est arrogée 8 grands électeurs sur les 12.

[2] 6 élus pour la liste "Nous sommes l'Université" dans les collèges 4 A et 4B. 4 élus FERC CGT dans le collège 5.

[3] Première illustration, le président de l'USPC nomme maintenant les directeurs d'Écoles Doctorales (voir le [relevé de décisions du CA du 10 décembre 2014](#) et la [note afférente](#)). Second exemple, le découpage en quatre divisions (pôles disciplinaires) a été proposé par le Bureau et adopté sans débat par le CA (voir la [note présentée au CA du 10 décembre 2014](#)). Les Conseils Académiques ont de facto été écartés de ce plan, baptisé "Panzer II" par son auteur, qui prépare bel et bien la gigantesque université fusionnée qu'annonçait le dossier IDEX et que dessinent les statuts de l'Université Sorbonne Paris Cité.

[4] Cette affirmation, hommage à nos collègues anglais qui répondirent par ces mots à un ministre qui les qualifiait d'"employés de l'université", rappelle qu'il est paradoxal que dans un CA censé représenter la communauté universitaire les élus des enseignants et chercheurs ne soient que 26 %, que les élus du personnel ne

comptent que pour 39 % des voix, et que même avec les élus étudiants ils ne soient que 51 %.

[5] Chacun connaît le rôle national joué par M. Berger, M. Mérindol et M. Salzmann, dans une période marquée par des postes "gelés" c'est à dire supprimés (630 en 2013), par des crédits annulés massivement sur le budget de l'ESR (1 milliard en 2014, soit le budget de 10 universités; Source : Rapport n°2408 de Mme Valérie Rabault au nom de la commission des finances du Sénat, p. 14 ), par une amputation budgétaire inusitée (689 millions en 2015 sur le programme 150: université et recherche universitaire).